

VILLE DU FRANÇOIS

LES ATELIERS DE LA PISCINE MUNICIPALE

du 22 juillet au 14 août

RESPECT DES RÈGLES COVID



- Port du masque obligatoire dans l'enceinte de l'établissement
- Présentation d'une pièce d'identité à l'accueil
- Accès gratuit à la baignade publique pour les adhérents (saison 2019/2020) sur présentation de la carte de membre
- Prêt de matériel non autorisé (frite, planche, ...)
- Les casiers à vêtement ne seront pas utilisés (possibilité de laisser son sac sur les plages)



**** Inscription aux stages de natation à la Piscine Municipale.**

➤ BAIN LIBRE

Du 22 juillet au 1^{er} août
Lundi au vendredi : 09h - 17h30
Samedi : 10h - 17h30

Du 03 au 14 août
Lundi au vendredi : 11h30 - 17h30
Samedi : 10h - 17h30

➤➤ STAGE DE NATATION**

Du 03 au 14 août
Adultes : 08h30 - 09h30
Enfants : 09h45 - 10h45

Protocoles sanitaires affichés et consultables sur les tableaux d'affichage.

Pour toutes formalités administratives, le bureau d'accueil est ouvert de 08h à 17h, du lundi au samedi.



Informations

PISCINE MUNICIPALE - Pointe Bateau
Tél. 0596 54 62 30

La Piscine Municipale, l'École de Voile, l'École des APS
par la ligne 50 du transport



Terre d'authenticité

COVID-19
CORONAVIRUS

Ne pas fêter sur la voie publique.

